

Médicament phytothérapeutique

Qu'est-ce que la tisane laxative Sidroga et quand est-elle utilisée?

La tisane laxative Sidroga contient les constituants de plantes séchées et finement coupées suivants: fenouil doux (fruits), fruits de séné, anis étoilé (badiane; fruits) et racine de réglisse.

Selon la tradition, des propriétés stimulantes sur l'activité de l'intestin et des propriétés laxatives sont attribuées aux fruits de séné contenus dans la tisane laxative Sidroga. La tisane laxative Sidroga est utilisée en cas de constipation occasionnelle (p.ex. en cas de changement de régime alimentaire, de déplacement ou d'alitement).

De quoi faut-il tenir compte en dehors du traitement?

En cas de constipation, vous devriez si possible consommer en quantité suffisante des aliments riches en fibres végétales, boire régulièrement et abondamment et veiller à avoir assez d'exercice physique.

Si la constipation persiste ou revient à intervalles réguliers, veuillez consulter votre médecin, qui en établira les causes.

Quand la tisane laxative Sidroga ne doit-elle pas être utilisée ou seulement avec précaution?

A n'utiliser que sur ordonnance médicale chez l'enfant de moins de 12 ans. La tisane laxative Sidroga ne doit pas être prise en cas d'affection du tube digestif et en cas d'hypersensibilité connue à l'un de ses constituants (voir «Que contient la tisane laxative Sidroga?»).

Veuillez informer votre médecin, votre pharmacien ou votre droguiste si vous souffrez d'une autre maladie, vous êtes allergique ou vous prenez déjà d'autres médicaments (même en automédication!)

En raison du risque d'accoutumance, les laxatifs ne devraient être pris qu'occasionnellement et pas plus de 1 à 2 semaines de suite. Une utilisation prolongée ou trop fréquente ou une posologie supérieure à celle recommandée peuvent entraîner des diarrhées avec pertes d'eau et perturbation d'équilibre entre eau et minéraux (perte de potassium), ou léser la muqueuse intestinale. Les traitements de longue durée doivent se faire sous contrôle médical.

La tisane laxative Sidroga peut-elle être prise pendant la grossesse ou l'allaitement?

Par mesure de précaution, vous devriez renoncer si possible à prendre des médicaments durant la grossesse et l'allaitement. Pendant la grossesse ou l'allaitement, la tisane laxative Sidroga ne doit être prise qu'après avoir consulté votre médecin.

Comment utiliser la tisane laxative Sidroga?

Les adultes et les adolescents dès 12 ans prennent 1 tasse de tisane laxative Sidroga le soir. Si l'infusion est prise avant le coucher, le sommeil nocturne n'est en général pas perturbé. L'effet laxatif se manifeste alors le matin, c'est à dire 8 à 12 heures après la prise.

Préparation: versez de l'eau bouillante sur 1 ou 2 sachets de tisane par tasse et laissez infuser 5 à 10 minutes. Retirez ensuite les sachets en les comprimant et les égouttant au-dessus de la tasse. Ne sucrez l'infusion qu'après avoir retiré les sachets de la tasse. Le sucre peut être remplacé par un édulcorant de synthèse.

Veuillez vous conformer au dosage figurant sur la notice d'emballage ou prescrit par votre médecin. Si vous estimez que l'efficacité du médicament est trop faible ou au contraire trop forte, veuillez vous adresser à votre médecin, à votre pharmacien ou à votre droguiste.

Quels effets secondaires la tisane laxative Sidroga peut-elle provoquer?

La prise de la tisane laxative Sidroga peut provoquer les effets secondaires suivants:



Rarement de légères crampes abdominales ou des flatulences.

Si vous remarquez des effets secondaires qui ne sont pas mentionnés dans cette notice, veuillez en informer votre médecin, votre pharmacien ou votre droguiste.

A quoi faut-il encore faire attention?

Conserver la tisane laxative Sidroga à température ambiante (15–25 °C), à l'abri de la lumière, au sec et hors de la portée des enfants.

Les sachets double filtre sous emballage préservant l'arôme ne doivent pas être utilisés au-delà de la date figurant après la mention «Exp.» sur le récipient.

Pour de plus amples renseignements, consultez votre médecin, votre pharmacien ou votre droguiste, qui disposent d'une information détaillée destinée aux professionnels.

Que contient la tisane laxative Sidroga?

1 sachet double filtre contient un mélange séché et finement coupé de 1,0 g comprenant: des fruits de séné 67%, de fenouil doux (fruits) 20%, d'anis étoilé (badiane; fruits) 8% et des racines de réglisse 5%.

Numéro d'autorisation

54948 (Swissmedic).

Où obtenez-vous la tisane laxative Sidroga? Quels sont les emballages à disposition sur le marché?

En pharmacie et en droguerie, sans ordonnance médicale.

Boîtes de 20 sachets double filtre sous emballage préservant l'arôme.

Titulaire de l'autorisation

Uriach Switzerland AG, 4310 Rheinfelden.

Cette notice d'emballage a été vérifiée pour la dernière fois en septembre 2010 par l'autorité de contrôle des médicaments (Swissmedic).

